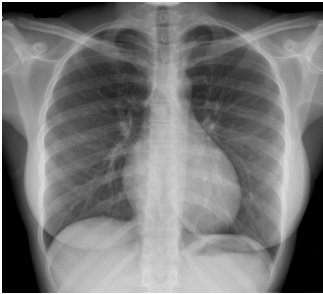


# Comment consulter vos examens d'imagerie ?



SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE  
ECHOGRAPHIE / VASCULAIRE  
IRM / SCANNER / RADIOLOGIE / SENOLOGIE

20 Bd Général Maurice Guillaudot B.P. 70555 - 56017 Vannes Cedex

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer le service rendu aux usagers du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, nous vous proposons de consulter votre examen d'imagerie en vous connectant sur le site Internet de l'établissement.

Cette démarche s'inscrit également dans la politique de développement durable du Centre Hospitalier.

Vos images totalement anonymisées sont disponibles en ligne pendant six mois. Passé ce délai, si vous souhaitez avoir encore accès à votre examen, vous êtes invité(e) à joindre le service d'imagerie médicale en remplissant le formulaire sur la page dédiée du site Internet.

En cas de besoin et à titre exceptionnel, une copie de votre examen sur support CD ou papier pourra vous être remise sur demande auprès de la Direction de la Clientèle et de la Communication du CHBA. Pour cela, il convient d'utiliser le formulaire de demande d'accès au dossier médical disponible sur le site Internet du CHBA. Cette copie vous sera facturée au tarif en vigueur.

### **Pour consulter vos images :**

- Connectez-vous sur le site : <http://www.ch-bretagne-atlantique.fr>
- Rubrique : "Patients et visiteurs" → "Vos résultats d'imagerie"
- Cliquez sur le lien proposé
- Suivez les consignes.



**Vos codes d'accès confidentiels figurent en fin de page de vos comptes-rendus d'examen aussi, nous vous invitons à tous les conserver.**

**Il peut être utile de les apporter à chaque consultation médicale afin de permettre à votre médecin traitant ou spécialiste d'accéder à vos images médicales.**

Ces images sont consultables depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet et équipé d'une version récente du logiciel Silverlight.



**Attention à chaque examen d'imagerie correspond un code d'accès spécifique**